



HAL
open science

Néonaticides : des cris dans le silence de l'Autre

Natacha Vellut

► **To cite this version:**

Natacha Vellut. Néonaticides : des cris dans le silence de l'Autre. En-je lacanien, 2012, 18 (2), pp.119-31. halshs-00785709

HAL Id: halshs-00785709

<https://shs.hal.science/halshs-00785709>

Submitted on 6 Feb 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Néonaticides : des cris dans le silence de l'Autre²

Les néonaticides³, meurtres de nouveau-nés dans leurs premières 24 heures de vie, impressionnent, interpellent et questionnent. Comment ces enfants qui n'ont pas eu le temps de s'inscrire dans une histoire passionnelle ni de prendre place sur une scène de bruit et de fureur, comment et pourquoi ces enfants sont-ils tués ?

Le profil, la situation, la motivation de leur mère – toujours mise en cause – sont examinés, soupesés, analysés⁴. Les mères apparaissent ordinaires : elles sont de tous âges, elles travaillent ou font des études, elles connaissent le père de l'enfant, elles peuvent avoir eu d'autres enfants dont elles s'occupent bien, on les présente alors comme de « bonnes mères ». Elles n'ont pas vécu de traumatisme apparent, n'ont pas eu des enfances abimées par des deuils ou des placements. Elles sont rares celles qui ont subi des violences physiques et/ou sexuelles.

Une seule caractéristique leur est commune : elles ne parlent pas de leur grossesse. Elles ne déclarent pas leur grossesse, ni ne la font suivre médicalement. Ces grossesses tuées, silencieuses, aboutissent à des accouchements solitaires où le cri de l'enfant est tu à son tour. Le cri rencontre le silence.

Des grossesses silencieuses

Ces grossesses sont sans parole, sans voix. Elles se vivent dans le silence. « *Je voulais lui dire, ça sortait pas* » énonce une mère de 23 ans dans l'impossibilité d'annoncer sa nouvelle grossesse à son mari. Une autre jeune femme, enceinte pour la première fois, témoigne : « *J'y pensais sans arrêt..., je n'arrêtais pas d'y penser mais je pouvais pas en parler..., j'ai essayé plusieurs fois..., à mes parents..., je disais des débuts de phrases, par exemple, j'ai quelque chose à dire..., ils disaient qu'est ce qui se passe?..., ils avaient l'air sévères..., alors je continuais sur autre chose, j'avais peur... j'imaginai une réaction épouvantable... J'avais tellement honte que j'ai rien pu dire à personne pendant neuf mois..., c'était un calvaire...* ».

Ces femmes ne peuvent pas parler de leur grossesse ni parler de leur enfant à venir. Elles ne peuvent même pas y penser. Elles préfèrent ne pas y penser. Elles expliquent qu'elles ont fait comme si elles n'étaient pas enceintes. « *J'ai fait comme si de rien n'était, il me disait gros ventre, je disais non et je portais des vêtements larges* » dit cette mère de 28 ans, enceinte de son troisième enfant.

Ces grossesses qui ne sont pas parlées, pas pensées, ne sont pas vues. Ni voix, ni regard ne témoignent de leur existence. Une femme qui la veille de l'accouchement fait un jogging avec

¹ Psychanalyste à Paris et psychologue-chercheuse (ingénieure CNRS) au Centre de Recherche Médecine, Sciences, Santé, Santé Mentale et Société (CERMES 3), Université Paris Descartes, EHESS, CNRS UMR 8211, INSERM U988.

² Texte issu d'une communication donnée lors de la Journée Mondiale de la Voix à Paris le samedi 4 juin 2011.

³ Le terme néonaticide a été forgé par un psychiatre américain : Resnick PJ. Murder of the newborn: A psychiatric review of neonaticide. The American Journal of Psychiatry 1970; 126(10): 1414-20.

⁴ Les données de cette étude sont issues d'une recherche "Les morts violentes de nourrissons: trajectoires des auteurs, traitement judiciaire des affaires" menée au CERMES 3, coordonnée par Anne Tursz et Laurence Simmat-Durand, et financée par l'ONED, la région Ile-de-France, la Fondation pour la recherche en psychiatrie et en santé mentale, la Fondation Wyeth.

le père de l'enfant remarque que personne ne voit rien. « *J'étais pas grosse, ça se voyait pas.* » Une jeune mère qui accouche dans le jardin de ses grands-parents pendant un repas de famille fait la triste expérience qu'aucun membre de sa famille ne s'aperçoit de sa situation.

Le corps ne parle pas ou ne parle pas la « bonne langue »

Même le corps se tait. Une jeune mère de 20 ans qui vient d'accoucher à domicile de son premier enfant, est conduite à l'hôpital pour une hémorragie. Elle explique : « *j'avais pas pris de ventre. Pour moi une femme enceinte c'est un gros ventre. Or j'avais pas pris de ventre. Ce qu'on m'a appris de ma grossesse à l'hôpital m'a étonnée* ». Elle ajoute : « *j'ai pas confiance en mon corps. J'ai l'impression qu'il me trahit sans arrêt. Mon corps est spécial, il ne se manifeste pas normalement.* » La voix du corps n'est pas sûre de ses énoncés. Jacques Lacan souligne que le mystère du corps parlant c'est le mystère de l'inconscient⁵.

Ces femmes espèrent que leur corps dise, que leur corps parle. Le corps est envisagé comme un Autre qui devrait montrer, donner des signes – des signifiants – de la grossesse. : « *je me suis dit c'est bizarre, j'ai un gros ventre* » se questionne cette mère. « *Je me regardais souvent dans la glace... je voyais rien et puis, un jour, j'ai vu mon ventre de profil... là je me suis dit que j'étais enceinte...* » ; cette femme est alors à sept mois de grossesse.

Si des symptômes de la grossesse sont ressentis, ils sont interprétés de travers et le plus souvent reliés à des troubles de la sphère digestive. « *J'avais des douleurs au ventre. J'avais vu mon médecin traitant qui m'avait prescrit des médicaments pour la constipation* » rapporte cette mère de 31 ans qui vivra l'accouchement comme une expulsion anale. L'enfant est alors envisagé comme un déchet. Tel autre femme dit qu'elle a accouché alors qu'elle allait aux toilettes pour d'autres motifs. Les douleurs de l'accouchement sont associées à une défécation, une constipation, ou des règles douloureuses. Il y a confusion des zones du corps, mal cartographié par les signifiants. « *Dans ma tête je ne pouvais pas être enceinte.* » Cette mère est enceinte dans son ventre mais sa tête ne lui fournit ni regard, ni voix, ni signifiant donnant existence à cet événement de corps. Le corps de l'enfant ne peut être différencié du corps de la mère. Ces mères ne se représentent pas le corps de l'enfant comme présent dans leur propre corps.

Un appel à l'Autre

Ces femmes ne parlent pas, leur corps ne parle pas, et elles reprochent à leur entourage de ne pas parler, de ne pas voir. Elles espèrent que les autres parlent, que les autres voient. Une mère de 39 ans, coupable de quatre néonaticides, déclare : « *j'espérais que mon mari s'en apercevrait et qu'il m'en parle* ». Lors d'une précédente grossesse, son mari s'était aperçu qu'elle était enceinte, ils en avaient parlé et avaient décidé de garder l'enfant. Le voir du père – ici le père réel – a initié le parler, parler qui a sauvé l'enfant.

Une jeune femme énonce à propos de ses parents : « *j'aurais voulu que mes parents se rendent compte [...] je pense que mes parents se sont rendus compte que j'étais enceinte et pendant neuf mois ils m'ont rien dit.* » Elle ne dit rien devient les autres ne disent rien en une position en miroir. « *Jamais ils ne m'en ont parlé, je leur en ai jamais parlé non plus.* » Ces femmes attendent que l'Autre parle.

Et si l'Autre ne parle pas alors pourquoi ne provoque-t-il pas la parole comme cette femme le demande : « *j'ai peut-être attendu que quelqu'un me force à le dire.* »

Ces femmes sont aussi bien déroutées par le regard des autres. Une mère enceinte de son 2^{ème} enfant s'étonne : « *je me demande comment moi j'ai pas vu que j'étais enceinte alors que des gens [des touristes du centre de vacances où elle se trouvait] l'avaient vu. Ça me perturbe.* » Une mère qui se rend compte au moment de la procédure judiciaire que son mari s'était douté qu'elle avait accouché constate : « *la vie continuait comme avant, il n'a pas changé... il a rien*

⁵ Lacan, Jacques. 1975. *Séminaire XX, Encore*, Paris, Ed. du Seuil, Coll. Points Essais, p. 118

fait pour que je sache qu'il savait. » Le savoir de la grossesse, la parole sur la grossesse, le regard sur la grossesse, sont attendus d'un Autre qui se dérobe, qui s'absente.

Sans cet Autre, la grossesse se déroule hors du temps. « *Je ne pouvais pas dater la grossesse* », dit cette mère infirmière. « *Je ne me projetais pas dans l'avenir* » dit une autre. Ces femmes sont surprises par l'accouchement qu'elles n'anticipent pas. Elles se trompent d'échéance ou n'ont pas idée de la date probable de leur fin de grossesse.

Ces attentes déçues de l'Autre donnent lieu à des situations paradoxales. Une femme de 29 ans dit d'une précédente grossesse, qui s'est conclue par la naissance de son fils aîné : « *c'est vrai je n'en ai parlé qu'au 6^{ème} mois, c'est le moment où le père de l'enfant m'a laissée tomber, j'ai alors avoué ma grossesse* ». C'est un laissé-tomber d'un autre, son compagnon, qui a incité à la parole, comme si cette femme avait besoin d'une confirmation de l'absence d'un autre pour pouvoir faire appel à l'Autre, ici sous la forme d'un aveu.

Une autre mère a, quant à elle, tenté de constituer le fœtus comme un Autre. Elle sent son bébé bouger : « *ça me tortillait dans le fond du ventre, j'ai essayé de lui parler, je lui disais : qu'est-ce qu'on va faire ?... dès qu'il bougeait, je lui parlais, j'avais l'impression qu'il était dans mes bras... j'étais fatiguée moralement... j'y pensais tout le temps... j'étais seule, je dormais mal [...] j'ai gardé ça toute seule pendant neuf mois* ». Où l'on saisit que le fœtus – tentative avortée de faire exister un Autre – l'abandonne à sa solitude.

Dans ce silence des voix l'acte cherche à faire entendre une parole : une femme achète de petits souliers en cuir d'enfant en présence de son compagnon sans se résoudre à lui annoncer sa grossesse.

Ces femmes sont sans Autre ce dont leurs autres témoignent

L'impossibilité à dire de ces femmes signe le défaut d'adresse : il n'y a pas pour elles d'Autre qui tienne le coup, à qui elles puissent parler. Une mère témoigne ainsi : « *Je me suis retrouvée coincée seule, je n'ai pu parler à personne* ». Loin d'être des histoires passionnelles où ces meurtres pourraient être interprétés, comme dans le cas de Médée, comme adressés à un Autre, un Autre dont elles voudraient à l'occasion se venger, les néonaticides expriment plutôt une dissolution du lien à l'Autre.

Cette absence d'Autre, ce défaut d'inscription dans l'Autre s'expriment dans les récits d'enfance et d'adolescence de ces mères néonaticides.

La mère d'une jeune mère de 17 ans rapporte : « *Je suis mariée et j'ai actuellement six enfants à charge [...] je ne compte plus Isabelle⁶ qui a 17 ans car elle est partie vivre chez son petit ami [...] je signale qu'il y a un an, ma fille est partie de chez moi car elle m'avait mise en colère et je l'ai mise dehors.*»

La mère d'une autre jeune mère de 26 ans habitant toujours chez ses parents témoigne plus subtilement de l'absence de prise en compte de sa fille : « *Christelle était nourrie, blanchie, hébergée gratuitement à la maison* ».

Le père d'une jeune mère de 19 ans déclare après les faits : « *Vous savez Dalila vivait sa vie. Personnellement je partais tôt le matin pour le travail. Pour tout vous dire ça fait trois semaines qu'on ne s'adressait plus la parole. [...] je pars en vacances demain. Et je vous avoue que je ne vais pas annuler mes vacances pour elle.*»

Un pompier sur les lieux du drame après qu'une jeune fille de 17 ans vient d'accoucher dans la salle de bain de la maison familiale, témoigne : « *Nous avons demandé à sa mère de la rejoindre pour s'occuper d'elle [...] la mère est venue et s'est mise dans un coin de la pièce sans rien dire. Elle n'a pas discuté avec sa fille. [...] A aucun moment je n'ai vu le père de*

⁶ Tous les prénoms ont été modifiés.

famille dans sa maison. Quand je suis sorti pour descendre le matériel, cet homme était toujours dehors appuyé sur la barrière, les bras croisés. »

Pour des mères plus âgées aux moments des faits, les mêmes absences s'énoncent dans les paroles de leurs parents.

Une mère dit de sa fille coupable de néonaticide : *« Amélie est l'aînée de nos enfants, j'étais enceinte de trois mois quand on s'est mariés. Le mariage était prévu, le bébé pas vraiment [...] nous l'avons confiée à ma belle-mère, je ne peux plus vous dire exactement jusqu'à quel âge. Vous me demandez d'évoquer sa personnalité, de faire part de souvenirs particuliers ou d'étapes importantes. Je ne vois pas. Les pompes funèbres m'ont demandé un prénom, j'étais perdu et j'ai dit Amélie. »* Le frère d'Amélie, la fille, non la petite-fille, témoigne des relations familiales : *« Dans notre famille on ne parle pas beaucoup. On prend nos repas ensemble, on se raconte un peu ce qu'on fait mais il y a la télé qui marche, alors il faut se taire pour l'écouter. »*

Les mères néonaticides évoquent des rivalités fraternelles ou sororales qui les laissent sans place dans la fratrie, sans place auprès de leurs parents. Une mère de 44 ans témoigne : *« Mon frère s'est tué en voiture mes parents disaient « qu'est-ce qu'on va devenir sans lui ? » et ma sœur et moi, on avait l'impression qu'on ne comptait pas. »*

Cette absence d'Autre, cette dissolution du lien à l'Autre, se répètent et se repèrent dans les relations de couple de ces femmes.

Tel compagnon d'une mère se déclare *« célibataire »* alors qu'ils vivent ensemble et qu'ils ont déjà deux enfants en commun.

Le conjoint d'une femme coupable de quatre néonaticides dit *« Je ne m'occupe pas beaucoup de ce qui touche à la famille, du fait de mon absence [...] je dois reconnaître que je ne m'intéresse pas aux différentes activités de ma femme et de mes enfants »*.

Le compagnon d'une mère de 31 ans qui vient d'accoucher et de laisser dans la campagne son 2^{ème} enfant déclare : *« Je ne lui ai pas demandé si j'étais le père [...] samedi [...] Régine est venue chez moi, seule, elle n'était plus enceinte. Je lui ai demandé si elle avait accouché et elle ne m'a pas répondu. Je n'ai rien fait [...] je n'ai pas insisté, je ne suis au courant de rien. Quand sa sœur aînée m'a contacté car la famille était sans nouvelle de Régine, j'ai pas bougé, j'ai pas téléphoné chez elle pour prendre des nouvelles. »* La mère de Régine dit : *« On ne pose pas de question à Régine car elle ne répond pas. On ne peut rien en tirer »*. Une sœur aînée : *« Je ne lui ai rien demandé [à propos de la grossesse] c'était à elle de nous le dire. »* Une sœur cadette : *« Mes rapports avec ma sœur sont bons mais sans plus, on ne se confie absolument rien de notre vie privée et cela depuis toujours »*. Cette soeur décrit ainsi les relations familiales : *« On ne fait rien ensemble, aucune sortie, aucun loisir. [...] A table on ne discute pas [...] à la maison la règle c'est de ne pas parler de nos problèmes. Tout reste à l'intérieur [...] ma mère nous a jamais appris à nous exprimer [...] Régine ne parle pas du tout. »* L'absence à l'Autre comme l'absence d'Autre sont des absences de longue date et partagées en famille.

L'inexistence de l'Autre entraîne l'inexistence de l'enfant

Dans ces conditions d'une grossesse tue, non parlée, non adressée, et d'une mère qui se vit sans recours, sans Autre, l'accouchement se déroule dans une grande solitude. Il a lieu hors de toute structure médicale : il est hors de tout regard. Il n'est pas vécu comme une naissance. Ce n'est parce qu'il est *« accouché »* que l'enfant existe. Cet enfant à naître n'est pas nommé, pas parlé, pas sexué. L'enfant à venir n'est pas adressé à un père, à une grand-mère, à un autre, à l'Autre avec un grand A que Lacan désigne comme le lieu de la parole, le registre symbolique qui détermine le sujet. Aussi quand cet enfant naît, son cri est le surgissement d'un réel insupportable.

Le cri du vivant est dénié

Ce cri qui surgit dans le creux de l'attente de l'Autre est dénié. Un expert note dans une affaire impliquant une jeune mère de 18 ans : « *Il était probable que l'enfant avait crié et bougé, ce point étant conforté par la présence d'air dans ses poumons et son estomac, et que la mise en examen n'avait pas voulu l'entendre et le voir* ». Le cri est étouffé : « *Les enfants ils ont pleuré un peu mais enroulés dans le drap ça faisait un petit bruit sourd en fin de compte* », dit cette mère coupable de plusieurs néonaticides. Le cri est réellement étouffé puisque dans la majorité des cas de néonaticides la mort est provoquée par une asphyxie, par étouffement, suffocation ou noyade. Une mère de 20 ans témoigne qu'elle n'arrivait pas à crier alors que les douleurs de l'accouchement augmentaient. Elle n'arrivait pas à crier et elle n'a pas entendu l'enfant crier. Dans son dossier judiciaire le prénom de son frère présent pendant l'accouchement est mal orthographié. Ce prénom est écrit « *Cris* ». L'écrit veut garder trace de ces cris qui n'ont pas existé. Une jeune mère face à l'incompréhensible de cette naissance exprime sa détresse : « *C'était l'horreur, le bébé ne bougeait pas, il n'a pas crié, il n'a pas pleuré, il n'a pas bougé* ». L'enfant n'est pas considéré comme vivant. Cette jeune mère de 17 ans parle ainsi de son accouchement : « *j'ai senti tomber quelque chose... cette chose est tombée par terre... j'ai compris que c'était le bébé qui tombait de mon ventre [...] il ne criait pas, il ne bougeait pas, j'ai pensé qu'il était mort en sortant de mon ventre, je répète que je ne l'ai jamais entendu pousser un cri* ». Elle a oublié, c'est le blanc du passage à l'acte, que le bébé était décédé de plusieurs coups de couteau : « *je ne m'en souviens plus, comme il n'y avait que moi dans la chambre quand le bébé est sorti, il n'y a que moi qui ait pu donner les coups de couteau mais je ne sais plus, je ne me souviens plus.* »

Qu'aurait pu devenir ce cri ?

Les cris de l'enfant trahissent la réalité de sa naissance. Si un Autre se trouvait là à entendre ce cri, il lui prêterait une signification : il a faim, il a froid, etc. En répondant à ce cri, il le transformerait en appel, appel qui est le prototype de toute demande. Avec cet instant logique – et non mythique – le nouveau-né entrerait dans le monde des humains en tant que ceux-ci sont des êtres parlants. La dimension réelle de la voix, le cri, ne dure qu'un bref instant, puisque dès la réponse de l'Autre ce cri est transformé en appel et entre dans la dimension symbolique de la voix. Ce premier cri suppose qu'un Autre l'accueille comme premier temps d'un possible sujet. Dans ces cas de néonaticides est éliminé tout signe qui donnerait consistance à une naissance, à un corps autre, à une voix autre, à un sujet autre. La réalité, tissage de symbolique et d'imaginaire, est balayée par un réel. « *J'ai entendu un cri et puis plus rien* » dit cette mère accouchant de son quatrième enfant. Le « *plus rien* » renvoie à l'absence d'Autre qui introduirait le nouveau-né au symbolique. Constatant que l'enfant ne respire plus, elle le place dans un sac en matière plastique : c'est l'enfant qui est devenu un rien qu'on jette.

Les mères néonaticides où l'impossibilité du vivant sans parole

Sans cri, sans mouvement, sans sexe, sans parole, le bébé n'est pas un bébé. « *Je voulais pas le tuer, je savais pas que c'était un bébé* » dit une jeune mère de 18 ans. Elle précise qu'aucune mère ne pourrait faire cela à son enfant. Ce passage à l'acte meurtrier est un moment de dépersonnalisation. Le passage à l'acte est une réponse à ce qui fait traumatisme pour le sujet : un réel qui fait irruption et que le langage défaille à symboliser. L'Autre n'y est pas, le sujet non plus. La mère est perdue, désorientée, absente. « *Je ne me reconnais pas dans cet acte, je suis perdue avec cet acte là. Je n'arrive pas à comprendre* », dit l'une de ces femmes. L'acte est une abolition subjective dont la mère ne peut parler, dont la mère ne se souvient pas.

Quelle logique pourrions-nous saisir de ces actes néonaticides ?

Nous pouvons tenter de nous représenter la mère, en tant que premier partenaire de l'enfant, comme bifrons⁷ :

- Une face serait le premier Autre, marqué des signifiants, déserté de la jouissance. C'est dans et par ce corps Autre, marqué par la différence signifiante, que le sujet, en tant que représenté par un signifiant pour un autre, peut émerger. Les mères néonaticides ne peuvent se constituer en Autre de leur enfant, enfant qui à son tour n'est pas constitué comme un autre.
- L'autre face, Das Ding⁸, la Chose, serait la jouissance, non inscrite, non circonscrite, hostile et menaçante. C'est une jouissance originaire et mythique, une jouissance du corps hors langage, hors symbolique.

Le premier moment – logique – du maternel est cet acte de la mère qui consiste à faire entrer le corps de l'enfant dans le monde des signifiants. Cet acte est d'entendre le cri de l'enfant comme un appel, de l'entendre comme un signifiant, de l'interpréter comme un premier signifiant de la demande. Cet acte est de proposer, d'inscrire des signifiants sur le corps de l'enfant. Les mères néonaticides ne peuvent entendre le cri de leur enfant comme un appel, comme un signifiant, elles le perçoivent comme signe, insigne, de Das Ding, de la Chose, comme l'énigme d'un bout de corps jouissant. Elles rencontrent l'opacité de la jouissance du corps de l'enfant qui n'est pas un corps à proprement parler, qui n'a pas de forme délimitée. C'est un cri venant d'un bout d'elle-même, d'une jouissance qui déborde, qui surgit, qui menace de les anéantir. Pour ces mères c'est l'impossible confrontation avec la jouissance du vivant, un vivant qui crie mais qui est sans voix à laquelle elles pourraient répondre. Le cri, sans adresse, sans Autre, ne peut que sombrer dans le silence.

Dans les semaines qui suivent le passage à l'acte et le décès de son nouveau-né, une jeune mère entend dans ses rêves un enfant qui pleure. Elle se dit alors folle. Cette voix qui hante ses nuits, elle n'a pu l'entendre de son enfant vivant. C'est après l'intervention judiciaire – c'est-à-dire l'introduction forcée du registre symbolique – que ces mères peuvent nommer leur enfant (et, quand il s'agit d'un garçon, il n'est pas rare qu'elles lui donnent le prénom du père ou du grand-père), demander son inscription à l'Etat civil, organiser des funérailles, s'autoriser à parler de cet enfant qui n'a pas été. La mortification a du se produire dans le réel pour que de ce vivant quelque chose se dise et s'écrive.

⁷ Chaumon, Franck. D'un corps à l'autre. La clinique lacanienne 2005 ; 8 (1) : 45-60

⁸ La référence à Das Ding apparaît chez Freud dans l'Esquisse en 1895. Lacan la reprend dans le séminaire livre VII L'Ethique de la psychanalyse dans les années 1959-1960.